

Commune de MONCHY- LAGACHE -80200-
Compte-Rendu de la Réunion du vendredi 20 mars 2015 à 19h.

Sous réserve d'approbation par les membres du Conseil Municipal

Présents : (P LEVERT (Maire) O BLERIOT –A.BORRUECO -Y.BRESOUS -.CAILLEUX – M CAPON - P.DUPONT -P.GOURLIN -JB.GRU -J HAPPE -- JC.ISTE -- D.RIGOLIN .

Absents excusés :

D.WILLEMAN: (pouvoir à D.RIGOLIN)

E.HUBERT : (pouvoir à JC.ISTE)

E.ELLEBOODE née PIST (pouvoir à P.GOURLIN)

Secrétaires de séance A.BORRUECO et J C.ISTE

Présence de Pascale HANNECART Secrétaire de mairie.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 24 Février 2015.
- Approbation du compte administratif 2014 et affectation des résultats.
- Approbation du compte de gestion 2014
- Vote de la contribution au CCAS de Monchy-Lagache

M le Maire ouvre la séance à 19h 15.

En préambule, il demande une modification de l'ordre du jour ; cette modification concerne une modification du budget 2014 pour installation de 2 sèche-mains. (Modification approuvée à l'unanimité).

Point N° 1 Approbation du compte rendu de la réunion du 24 Février 2015.

Le compte rendu est adopté par 12 voix pour et 1 abstention.

Abstention : M.CAPON

Pour : A.BORRUECO - R.CAILLEUX Y.BRESOUS -P.DUPONT J .HAPPE - E.HUBERT-P.GOURLIN - - JC.ISTE - P LEVERT - E. ELLEBOODE née PIST - D.RIGOLIN - D.WILLEMAN

2 non votants car absents au précédent conseil: O BLERIOT- JB.GRU

Point N° 2 Approbation du compte administratif 2014 et affectation des résultats.

M le Maire donne la parole à Pascale HANNECART Secrétaire de mairie.

Mme la secrétaire informe les membres du Conseil que ce compte administratif a été examiné préalablement par la Commission des finances qui s'est réunie le 13/03/2015

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	371 257,26	953 787 56	1 325 044,82
	Titres de recettes émis	131 344,25	623 305,23	754 649,58
DEPENSES				
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	371 257, 26	953 787,56	1 325 044,82
	Mandats émis	135 786,37	513 252,26	649 038,63
Résultats année				
Résultats année	Excédent		110 053,07	105 610,95
	Déficit	4 442,12		
Restes à réaliser				
Restes à réaliser	Excédent			
	Déficit			
Résultats reportés				
Résultats reportés	Excédent		370 624,62	272 140,74
	Déficit	98 483,88		
Résultats cumulés				
Résultats cumulés	Excédent		480 677,69	377 751,69
	Déficit	102 926,00		

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET FIN 2014					
	Résultat clôture 2013	Part affectée investissement	Solde d'exécution	Reste à réaliser	Résultats clôture 2014
INVESTISSEMENT	- 98 483,88		- 4 442,12		- 102 926,00
FONCTIONNEMENT	469 108,50	98 483,88	110 053,07		480 677,69
TOTAL	370 624,62	98 483,88	105 610,95		377 751,69

Au moment du vote M le Maire quitte la salle. Mise aux voix par M le Premier-Adjoint

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des 14 votants.

Affectation des résultats 2014

L'excédent cumulé en fonctionnement est de 480 677,69€

Le déficit cumulé en investissement est de 102 926,00€

Le besoin de financement en investissement est donc de 102 926,00€

La somme affectée à l'article 1068 en recette d'investissement est de 102 926,00€

Le report en fonctionnement est de 480 667,62€ -102 926,00€ = 377 751,69€

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité des 14 votants.

Le vote effectué, M le Maire rejoint l'assemblée.

Point N° 3 Approbation du compte de gestion 2014

M le Maire donne la parole à Pascale HANNECART Secrétaire de mairie

Mme la Secrétaire de Mairie distribue à chaque membre du Conseil Municipal les 2 documents transmis par la Trésorerie de HAM-NESLE

- Les résultats budgétaires de l'exercice 2014.
- Les résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés.
-

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Point N° 4: Vote de la contribution au CCAS de Monchy-Lagache.

M le maire informe les membres du conseil qu'il y a eu une augmentation sensible des demandes d'aide sociale

Il donne lecture de la demande de contribution au CCAS de Monchy-Lagache.

Cette contribution s'élève à 2000€.

Le Conseil municipal vote à unanimité cette subvention de 2000 € pour le CCAS de la commune.

Point N° 5: Mandatement de dépenses d'investissement avant vote du BP 2015

M le Maire propose une nouvelle dépense d'investissement pour un montant de 1500€ afin d'installer deux sèche-mains à destination des enfants des écoles.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette dépense de 1500 €

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 19h52.